

# Centre multi-accueil Tintinabulle

## Projet d'établissement

Ville de Chartres de Bretagne

### **SOMMAIRE**

**I. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT**

**II. PROJET SOCIAL**

**III. PROJET EDUCATIF**

**IV. ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSES**

**V. COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

**VI. DEFINITION DE LA PLACE DES FAMILLES**

# I. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

## 1- GESTIONNAIRE

- Nature juridique : Mairie
- Correspondant : Mr BONNIN, maire de Chartres de Bretagne
- Adresse : Esplanade des droits de l'homme 35131 Chartres de Bretagne
- téléphone : 02.99.77.13.00
- Fax : 02.99.77.13.01

NOM DE LA STRUCTURE : **centre multi-accueil TINTINABULLE**

- Adresse : 2 rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne
- Téléphone : 02.99.41.35.32
- Date d'ouverture : 1979 (halte-garderie)

NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE : Françoise LISSONNET

CONTRAT ENFANCE : 2004-2008, 2009-2014

## 2- CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Etablissement assurant l'accueil collectif (gardes continues et gardes occasionnelles)

### AVIS OU AUTORISATION D'OUVERTURE DU CONSEIL GENERAL :

Avis pour ouverture d'une halte-garderie : 1979

Avis pour la transformation de la halte garderie en centre multi-accueil : 21 avril 2005

Avis pour augmentation de la capacité d'accueil (de 20 à 25 places) : 24 octobre 2006

Avis pour l'ouverture le mercredi : 24 novembre 2010

-Capacité : 25 dont 12 places pour les gardes temporaires (régulières ou occasionnelles), 13 places pour les gardes continues (avec déjeuner) et une place d'urgence.

-Modalités d'accueil : l'accueil se fait sans condition d'activité professionnelle des parents, sans condition de fréquentation minimale. Toutefois, pour les gardes continues, priorité est donnée aux parents qui travaillent. La participation financière des familles est soumise au barème national des caisses d'allocations familiales (base de ressources, nombre d'enfants à charge...).

La famille qui souhaite un temps d'accueil régulier peut bénéficier d'un contrat.

L'accueil des enfants, hors contrat, considéré comme mode de garde occasionnel, se fait en fonction des places disponibles.

-Age des enfants : 2 mois à 4 ans

## II. PROJET SOCIAL

### 1- CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

**Structure** : milieu urbain

**Commune** : Chartres de Bretagne (7099 habitants)

**Capacité d'accueil des jeunes enfants (moins de 6 ans) sur le territoire concerné :**

- multi-accueil : 25
- Crèche parentale : 16
- Espace-jeux Pirouette : 16
- Relais assistantes maternelles
- Assistantes maternelles : 156 pour 63 assistantes
- Ecoles maternelles : 270
- C.L.S.H. : 35
- Accueil périscolaire : 40
- Structures de proximité : D.A.S.S., Inspection de l'Education nationale, consultation P.M.I., Centre social, centre culturel, médiathèque, école intercommunale de musique et danse, équipements sportifs (baby-gym, baby-basket, danse contemporaine, judo, tennis, twirling bâton pour les moins de 6 ans), les petits polyglottes, espace jeux Pirouette

#### **Le multi-accueil :**

Nombre de parents recherchent une alternative à la crèche parentale « Milles Pattes » et aux assistantes maternelles, pour diverses raisons :

- le nombre de places limité à la crèche parentale
- l'impossibilité pour certains parents de consacrer de leurs temps à la vie de la crèche
- la difficulté parfois de trouver une assistante maternelle disponible
- le désir de confier son (ses) enfants(s) à une collectivité
- etc.

Un centre multi-accueil

- répond à une demande croissante des jeunes parents : la garde continue de 5 jours par semaine
- permet le maintien de l'accueil occasionnel.

Adapter l'offre de gardes à la demande des jeunes parents tout en maintenant les modes existants, valoriser et renforcer leurs complémentarités notamment dans le cadre du Projet Educatif Local et du Contrat-Enfance, telles sont les ambitions de la municipalité de Chartres de Bretagne.

## **2- INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT**

Le centre multi-accueil de la petite enfance fait partie d'un pôle appelé Enfance-Jeunesse et Sports

- Un directeur de pôle
- 4 responsables de service :
  - service petite enfance
  - service enfance
  - service jeunesse
  - service sports

Un travail transversal : le Projet Educatif Local

- **Centre Culturel pôle Sud** : partenariat sur projets
- **médiathèque** : visite des enfants du centre multi-accueil 1 fois par mois
- **Ecole de musique et danse Jean Wiener** : partenariat suivant les projets
- **Association des petits polyglottes** : partenariat de projets
- **Lire et faire lire** : partenariat de projet

- **P.M.I.** : la puéricultrice fait le lien entre les parents et le centre multi-accueil soit en remettant une plaquette lors des consultations, soit en accompagnant le parent et l'enfant sur les lieux quand elle pense qu'une présentation personnalisée est nécessaire, soit en rencontrant la directrice du centre pour évoquer des situations.

- **Les assistant(e)s sociales** : contacts avec la directrice du centre multi-accueil en fonction des situations

- **les écoles maternelles** : en concertation avec les institutrices des deux écoles et en accord avec les parents, le personnel du centre multi-accueil propose des adaptations à l'école (actions passerelles).

- **le service espaces verts** : visite des serres communales

- **les pompiers** : visite à la caserne.

↳ Pour les sorties, le centre Tintinabulle utilise le minibus municipal.

## **III. PROJET EDUCATIF**

### **VILLE DE CHARTRES DE BRETAGNE**

#### **Service Enfance - Jeunesse**

« *Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix huit ans* » (cf. article premier de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant). Le projet éducatif ci-dessous présenté concerne également les jeunes adultes dont la situation personnelle les maintient encore dans une autonomie (notamment économique) toute relative.

L'article 29 de la dite Convention stipule que l'éducation doit « *favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.* »

L'article 31 reconnaît à l'enfant « *le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique* » et encourage « *l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité* ».

Considérant que les temps périscolaire et extrascolaire, de manière complémentaire à l'école, participent à l'éducation de l'enfant, la ville de CHARTRES DE BRETAGNE entend favoriser,

- **L'apprentissage à la vie de groupe tout en accordant une place importante à l'épanouissement individuel**
  - Faire en sorte que chaque enfant, chaque jeune trouve sa place au sein du groupe
  - Faire en sorte que du groupe émane le plaisir d'être ensemble et l'envie de monter ensemble des projets, d'organiser des animations.
  
- **La prise d'autonomie et de responsabilité**
  - Eviter la simple consommation d'activités et faire en sorte que les jeunes soient le plus possible acteurs de leurs projets
  
- **La liberté d'expression**, droit qui comprend « *la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre, dans le respect de la laïcité, des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontière, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant* » (cf. article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant).
  
- **L'égalité des chances**, en particulier en ce qui concerne
  - L'accès à l'éducation
  - L'accès aux activités sportives, culturelles, de découverte, etc.
  
- **L'éco-citoyenneté**, à savoir toute activité qui vise à encourager des prises de conscience et des comportements respectueux de l'environnement.

○  
Pour répondre au mieux à ces exigences, le Pôle Enfance – Jeunesse et Sports de la ville de CHARTRES DE BRETAGNE est doté de moyens humains et matériels permettant

- L'accueil des tout petits au sein d'un centre multi-accueil
- Un espace jeu Pirouette
- L'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires avant et après les heures de cours
- L'animation d'activités ludiques, culturelles et sportives sur le temps méridien dans les écoles.

- L'accueil des enfants âgés de 2 ans ½ à 12 ans au centre de loisirs
- La pratique d'activités sportives au sein d'une école multisports pour les enfants de 6 et 7 ans.
- Un accompagnement d'aide au travail personnel pour les collégiens
- Un dispositif d'aide et d'accompagnement aux projets de jeunes âgés de 15 à 25 ans
- L'accueil d'adolescents et de jeunes adultes au sein du centre d'animation
- La mise en place de stages et séjours pour un public de préadolescents et adolescents
- Un service d'information auprès du public jeune (cf. Point Information Jeunesse)
- Le fonctionnement d'un Conseil Municipal des Jeunes
- La mise en œuvre d'actions de prévention

**L'ensemble formant une entité éducative qui participe activement à l'apprentissage à la citoyenneté, dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté et de solidarité.**

*Le projet Educatif local, en mobilisant un maximum d'acteurs locaux, vise à la plus grande cohérence éducative possible sur le territoire de la commune.*

## IV projet pédagogique

Le centre Tintinabulle est un lieu d'accueil pour les enfants de 2 mois à 4 ans. C'est également un lieu de socialisation, de découvertes et d'échanges. Il assure une transition douce entre le milieu familial et la vie en collectivité. L'éveil de l'enfant, l'accompagnement à l'autonomie, le respect de sa personnalité et de ses rythmes propres sont au centre du projet.

Le multi-accueil Tintinabulle est ouvert au public le :

<b>Lundi</b>	: 8h – 18h30
<b>Mardi</b>	: 8h-18h30
<b>Mercredi</b>	: 8h-18h30 (uniquement pour les gardes continues)
<b>Jedi</b>	: 8h-18h30
<b>Vendredi</b>	: 8h – 18h30

*Le temps du midi (11h30-13h30) est réservé aux enfants inscrits en garde continue.*

## **L'ENVIRONNEMENT**

### **Le lieu**

Les locaux du multi-accueil sont constitués de plusieurs espaces distincts : un hall d'accueil, un bureau, une pièce de vie, deux chambres, une pièce de change, une salle de restauration, une cuisine, une buanderie, une cour.

- **La pièce de vie**, située au cœur de l'espace, accueille enfants et parents. Son aménagement répond au besoin de découverte et d'exploration de l'enfant en fonction de son développement psychomoteur. Chaque enfant appréhende le jeu à sa manière, laissant libre cours à son imagination en utilisant les différents coins aménagés à son intention : livres, dînette et poupées, repos, structure de motricité, meubles à jouets... sans oublier l'espace protégé pour les bébés.

- **Les deux chambres** sont reliées à la pièce de vie par un petit couloir. La plus grande regroupe 13 couchages (lits à barreaux et couchettes) ; la plus petite contient 5 lits à barreaux. Elles permettent de proposer une sieste aux enfants qui ont besoin de dormir ou de se reposer.

#### **- La salle de restauration.**

Partageant les temps de repas avec les enfants, mettant en place toutes les conditions pour les rendre les plus conviviaux possibles, le personnel encadrant considère les collations, déjeuners et goûters comme des temps éducatifs

- **L'accès à la cuisine** est réservé au personnel.

- **La cour**. Voitures, vélos, trottinettes, ballons, bacs à sable et jardinage, la cour est perçue comme une extension (en plein air) de la salle de vie ; elle permet aussi aux enfants de se familiariser avec les bruits urbains (cloche d'église, voitures, sirène des pompiers).

- **La pièce de change**, distincte des autres espaces, est constituée de 2 petites toilettes et d'une table de change. Elle donne ainsi la possibilité de respecter l'intimité des enfants.

### **L'équipe**

#### **- Ses valeurs**

« Maîtriser la dimension technique de son travail, c'est indispensable pour tous. Faire preuve de responsabilité, d'autonomie, de capacités relationnelles et de créativité, c'est ce qui fait la différence »  
Richard Wittorski

Ces valeurs s'expriment dans un climat de tolérance, de liberté et d'écoute réciproques entre l'équipe, les parents et les enfants.

La complémentarité des compétences visent à la qualité de l'accueil de l'enfant et de ses parents.

## - Qualifications :

Une équipe d'encadrement composée de 8 personnes (soit 6 équivalents temps plein)

- 1 infirmière puéricultrice (soit un temps plein): responsable de la structure

Elle est chargée de la gestion administrative, des inscriptions et de l'organisation du travail de l'équipe. Elle est le garant du règlement intérieur. Elle fait le lien entre les familles et la mairie. Elle veille à l'application du projet pédagogique.

- 2 éducatrices de jeunes enfants (soit 1.7 équivalent temps plein)

L'une d'elles assure la fonction d'adjointe. Elle anime l'espace-jeux Pirouette le lundi matin en y rencontrant les parents avec leurs enfants

- 1 auxiliaire de puériculture (soit 0.8 équivalent temps plein)

- 4 animatrices petite enfance (soit 2.59 équivalent temps pleins)

L'une d'elles anime Pirouette le vendredi matin en proposant des activités aux enfants gardés par les assistantes maternelles.

Une équipe technique composée :

- un personnel de service chargé de réceptionner les plats en provenance de la cuisine centrale, de préparer les conditions de repas, de nettoyer les ustensiles et le local cuisine.
- Deux personnels de ménage chargés de l'entretien des locaux.

- **Emplois aidés : tutorat, formation**

4 à 5 fois dans l'année le service accueille des stagiaires avec différentes formations professionnelles (BEP sanitaire et social, CAP petite enfance, éducateur de jeunes enfants, infirmières, puéricultrices, assistantes maternelles) liées à l'accueil et l'éveil des enfants de 0 à 6 ans.

## **L'ACCUEIL**

L'accueil, moment important durant lequel les parents confient leur enfant à des professionnelles, se fait dans la convivialité et permet ainsi d'établir une relation de confiance. L'accueil repose donc sur une gestuelle et un discours sécurisant (sourire, nommer l'enfant par son prénom, inviter les parents à entrer dans le multi-accueil....)

L'accueil non différencié en fonction des âges permet aux plus petits de progresser au contact des plus grands ; chacun ayant le choix de jouer avec des jeux de son âge ou de redécouvrir ses premiers jeux ; ce qui l'aide à franchir une nouvelle étape dans son développement

## **Adaptation**

C'est une période nécessaire permettant à l'enfant et à ses parents de faire progressivement connaissance avec la structure. Elle a pour objectif premier de faciliter la séparation parent-enfant. Le personnel encadrant adapte la durée des séances (de 15 mn à 1 heure) en fonction des besoins et du



ressenti de chacun. Dans un premier temps, il est demandé aux parents de rester avec leur enfant afin qu'il se familiarise en toute sécurité avec ce nouvel environnement, le personnel et la présence d'autres enfants. C'est l'occasion, pour l'équipe, d'instaurer un climat de confiance, d'échanger sur les habitudes de l'enfant (rythme, alimentation, rituel d'endormissement...) et de répondre à toutes les interrogations.

## **L'accueil au quotidien**

Le moment de l'accueil correspond à un moment de séparation quotidienne ou ponctuelle pour l'enfant et ses parents.

« Grandir c'est se séparer » affirme D.W. Winnicott. Si ce passage peut être vécu par certains comme un moment difficile, il est aussi un passage obligé pour se construire et acquérir son indépendance.

C'est pourquoi, l'accueil se veut être un moment d'échange personnalisé. Il est primordial d'y porter une grande attention : la qualité de l'accueil influe sur l'angoisse éventuelle du parent et/ou de l'enfant.

## **Modalités d'accueil d'urgence**

Une place est réservée à l'accueil d'urgence (pour des raisons familiales ou sociales). Elle sert de dépannage en cas de défaillance du mode de garde habituel, d'un événement particulier dans la vie de la famille.

## **Modalités d'accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique**

Pour une prise en charge cohérente et pour offrir une réponse adaptée aux besoins de l'enfant, un entretien avec la famille et le médecin traitant doit avoir lieu au préalable pour définir les conditions d'accueil et en lister les modalités. Les locaux, de plain-pied, facilitent l'accès à un enfant en fauteuil. La responsable, infirmière-puéricultrice, est habilitée à prodiguer des soins

## ***LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT***

L'équipe de Tintinabulle axe son travail éducatif afin de :

- accompagner l'enfant dans son développement :
  - Prise en compte du rythme, des besoins et de l'individualité de l'enfant, en accord avec le cadre collectif
  - Prise en compte de l'environnement familial.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Favoriser l'éveil et la construction de l'enfant.

## **Le jeu pour l'enfant**

Les activités contribuent à l'éveil des enfants en favorisant leur développement cognitif, artistique et moteur. Elles sont proposées sous forme d'activités ludiques libres, d'activités ponctuelles, de jeux éducatifs ou d'ateliers.

### **- Les jeux libres**

A travers le jeu, l'enfant se découvre. En utilisant librement et en choisissant seul les jeux mis à sa disposition, l'enfant peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité: découvertes tactiles, auditives, sensations olfactives, observation et répétition des mouvements, imitation... En grandissant, il cherche des compagnons de jeux avec lesquels il va pouvoir coopérer mais aussi s'opposer. Petit à petit, il apprend à vivre avec les autres, à partager, à communiquer, à gérer des conflits. Dans ces moments, l'enfant peut également solliciter l'adulte pour un moment de câlin, d'échanges ou de lecture.

A l'équipe, par son observation, de découvrir les besoins propres à chacun et d'y répondre. L'enfant peut avoir envie de courir, sauter, grimper, mais aussi se cacher, s'isoler, se reposer. Il est aussi libre de ne rien faire et d'observer tout simplement. L'adulte est donc disponible et accompagne les enfants qui le sollicitent.

Les bébés disposent aussi d'un espace aménagé pour eux, plus cocooning, plus sécurisant avec tapis d'éveil, miroir. Les bébés peuvent jouer avec les hochets, portiques, objets à manipuler mis à leur disposition. Les petits passent beaucoup de temps à observer. Il est également important qu'ils puissent se mouvoir au sol, utiliser des jouets placés autour d'eux, qui les aident et les encouragent à exercer leurs nouvelles capacités dans une exploration multi-sensorielle. Grâce à un éventuel partenaire (l'adulte ou l'enfant), le jeu prend progressivement une dimension affective et sociale.

### **- Les différents espaces ( dinette, structure de motricité...)**

Comme le jeu libre, les enfants y ont accès à leur gré, à tout moment de la journée.

### **- Les activités « dirigées », « accompagnées »**

L'activité est proposée et non pas imposée par l'adulte. L'équipe propose des outils permettant à l'enfant de développer ses sensibilités particulières : langage, motricité, sens, en répondant si possible à ses besoins du moment.

Le rôle de l'adulte est de poser un cadre à l'activité, dans l'espace, dans le temps, dans les modalités propres à chaque activité (utilisation d'un certain type de matériel ...). Il s'agit également d'encourager, de stimuler, de verbaliser et d'observer. C'est un moment d'échange important.

#### **➤ Exemples d'activités proposées :**

##### **◆ *Activités d'expression orale, de langage***

- plaisir d'ouvrir un livre ensemble : les histoires que l'enfant écoute, les images qu'il regarde, suscitent son intérêt pour les livres bien avant qu'il ne sache lire. Le livre permet de développer son imagination et facilite son expression. C'est un moment d'écoute, mais aussi de manipulation de l'objet "livre", d'acquisition de nouveaux mots... L'enfant aime écouter plusieurs fois la même histoire dont il parvient parfois, non sans une certaine jubilation, à anticiper la suite.

. - autour des comptines : ces textes courts, le plus souvent chantés et accompagnés de gestes ou de marionnettes, stimulent beaucoup l'enfant : son expression, son langage, son imagination, sa mémoire et aussi son schéma corporel (lorsque des gestes sont joints à la comptine). Les comptines sont très présentes, elles constituent un rituel important au début de chaque goûter permettant de créer une cohésion au niveau du groupe. Elles sont devenues ainsi un repère temporel important pour l'enfant.

#### ◆ **Activités manuelles et sensorielles**

Couleur, odeur, matière : tous les sens sont en éveil

- le dessin et la peinture : très tôt l'enfant montre un intérêt pour le dessin. Le dessin laisse la trace du geste. C'est un acte créatif lui procurant beaucoup de plaisir et mettant en œuvre une motricité fine qui va évoluer progressivement à mesure que l'enfant grandit. L'enfant dispose soit de feutres, de crayons de couleur, de craies ou de peinture. De même, il peut peindre de façons diverses, sur un plan horizontal ou vertical, avec ses mains, ses pieds ou tout son corps, avec des outils (pinceaux, cotons-tiges, rouleaux, bouchons...). Le toucher est très sollicité dans la manipulation des outils et la découverte de la matière « peinture ». C'est également l'occasion de découvrir les différentes couleurs.

- les jeux de manipulation, de transvasement : ils développent le plaisir du toucher, souvent frustré par les interdits de l'adulte. La manipulation permet de découvrir différentes matières (eau, brisure de riz, papier, pâte à modeler, terre, farine, bande plâtrées...), de développer la créativité et la motricité en effectuant divers petits mouvements avec les mains, les bras (transvaser, déchirer, malaxer, écraser, rouler, taper, verser), l'enfant est très actif, il est dans le plaisir de faire : quand on fait la cuisine, il met vraiment la main à la pâte !

#### ◆ **Activités d'écoute**

- l'enfant s'éveille aux différentes sonorités avec son entourage quotidien mais aussi au cours d'activités plus ciblées tel que l'éveil musical : écoute de sons divers (cris d'animaux, musiques, chansons,...), mise à disposition d'instruments qu'il a préalablement écoutés, etc. L'enfant apprend progressivement à reconnaître les sons et à mettre en œuvre sa mémoire auditive.

#### ◆ **Activités corporelles**

- elles peuvent se présenter sous la forme d'un parcours psychomoteur. En multipliant les situations, en diversifiant les consignes, l'enfant exerce ses capacités motrices, ses conduites s'affinent et s'enrichissent, et il prend peu à peu conscience de son schéma corporel. C'est l'occasion de ramper, sauter, grimper, enjamber, courir, marcher mais aussi de se situer peu à peu dans l'espace : dedans, dehors, à côté, derrière, devant, en haut, en bas.

### **- Les jeux extérieurs**

Etant un espace ouvert, la cour offre à l'enfant une dimension spatiale non limitée dans laquelle il peut explorer ses possibilités psychomotrices et sensorielles (odeurs, sons...).

## **La collation, le repas**

Important sur le plan nutritionnel, les repas ont aussi une signification affective, sociale et éducative.

Les repas sont des moments de convivialité où plaisir, échanges et apprentissages sont mêlés. Si, pour les bébés, la relation physique et verbale entre l'enfant et l'adulte est essentielle, le repas correspond souvent à un moment de manipulation pour certains et pour les plus grands l'occasion de reproduire les gestes de l'adulte.

Le repas constitue un temps fort, un moment de partage attendu qui permet aux enfants d'être réunis ensemble autour de la table. L'enfant découvre de nouveaux goûts, observe les règles de vie en collectivité. Il est demandé aux enfants de rester assis jusqu'à ce que tout le monde ait fini. Les grands intègrent progressivement les conduites sociales : attendre son tour pour se servir, respecter l'assiette du voisin, tout en apprenant l'autonomie.

A Tintinabulle un rituel « comptines » s'est peu à peu mis en place autour de la collation et du goûter : on chante, on écoute des comptines et pour ce faire aucun départ, aucune arrivée n'est effectué durant ce temps de 9h30 à 10h le matin et de 15h45 à 16h15 l'après-midi.

Le temps du midi est réservé aux enfants inscrits en garde continue.

## **Le sommeil**

Le sommeil est indispensable au développement physique et psychique de l'enfant. Sa durée varie en fonction de l'âge et du rythme de chaque enfant.

On ne couche l'enfant que si le besoin s'en fait sentir. Le sommeil constitue une séparation. Pour respecter les repères de l'enfant et ainsi le sécuriser il lui est attribué le même emplacement. Afin d'aider l'enfant à s'endormir l'équipe doit connaître ses habitudes, ses rituels et individualiser le coucher (doudou, musique douce, linge ayant l'odeur de maman).

Suivant leur âge, ils dorment dans des lits à barreaux ou sur des lits de camp. Chaque enfant est accompagné dans son lit, avec un geste rassurant, par la personne qui l'a aidé à se préparer à la sieste.

Une personne reste dans la chambre toute la durée de la sieste.

Les enfants se lèvent au fur et mesure qu'ils se réveillent.

Par mesure d'hygiène chaque enfant a sa literie fournie par la crèche et les plus jeunes ont leur propre turbulette.

## **Le change**

C'est un acte de soin qui touche au corps de l'enfant, à son intimité, il est donc important de respecter sa pudeur.

L'enfant doit être régulièrement changé pour son bien-être. Outre le caractère « hygiénique », le change est un moment de communication et d'échange privilégié entre l'enfant et l'adulte. Ce moment peut être l'occasion de nommer les différentes parties du corps.

Le change achemine l'enfant vers « l'acquisition de la propreté ». La collectivité aide l'enfant à franchir cette étape par imitation des plus grands.

C'est pourquoi, quand il grandit, et qu'il commence à montrer un intérêt pour le pot, le personnel peut le lui proposer, tout en acceptant un éventuel refus. Quoi qu'il en soit, tout se fait en accord avec les parents. C'est un moment important où les professionnels sont souvent sollicités par ces derniers. Ils doivent en expliquer les enjeux : la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt, en avoir envie). L'enfant doit être accompagné et félicité sans en faire trop. Les « accidents » doivent être dédramatisés.

## **L'habillement et le déshabillage**

Ses vêtements peuvent être pour l'enfant une protection et représenter sa maison. Ces temps correspondent au moment où l'enfant va se coucher, à son réveil ou avant d'aller dans le jardin. Ils n'ont pas le même intérêt en fonction de l'âge.

-Pour les plus jeunes, le professionnel l'habille en verbalisant ce qu'il fait. L'enfant associe ses mouvements à son action et au vêtement qu'il met.

-Pour les plus grands, ce moment concrétise leur autonomie en essayant de s'habiller seul. L'adulte peut l'y inciter et l'accompagne sans le forcer.

## **COHESION D'EQUIPE**

### **Réunion d'équipe**

#### **◆ Réunions mensuelles internes à Tintinabulle**

Elles participent à la cohésion d'équipe

- réunions d'organisation pour coordonner le travail pluridisciplinaire de l'équipe ou les principales animations proposées au cours de l'année.

- réunions d'échanges qui permettent une harmonisation des pratiques quotidiennes de l'équipe éducative.

Chaque jour, les personnels évaluent, expérimentent, ajustent, s'adaptent à chaque situation. Il importe, qu'ils puissent parler des difficultés d'un enfant, sans tarder et hors de sa présence sur des temps informels.

#### **◆ Modalités de coordination externe**

Réunions périodiques de la directrice avec le responsable du pôle Enfance-Jeunesse et Sports, voire avec les élus.

Rencontre avec la coordinatrice Projet .Educatif Local (PEL).

#### **◆ Formation continue**

Possibilités de stages avec le C.N.F.P.T. Cela permet de rencontrer d'autres professionnels et de confronter les expériences.

### **L'observation : un outil professionnel**

L'observation constitue l'outil de base de chaque professionnel.

Elle nous permet de mieux connaître chaque enfant , de voir sa place parmi les autres enfants mais aussi ses relations avec chaque professionnel. Ainsi l'équipe peut réajuster sa pratique.

Par l'observation l'équipe va pouvoir mettre des mots lors d'une séparation difficile ou lorsqu'un enfant vit une situation angoissante.

### **Cahier de transmission**

. Ce projet repose sur la communication entre les professionnels, parents et enfants dans le respect des valeurs de chacun et du règlement commun à tous.

Elle s'établit au moyen d'un échange oral quotidien entre les parents et les professionnels à l'arrivée et au départ de l'enfant.

Par ailleurs l'équipe qui évolue tout au long de la journée retranscrit par écrit sur le cahier de transmission la journée de chaque enfant. Cela permet de laisser une trace de ce qui se passe à Tintinabulle mais aussi d'observer l'évolution de chaque enfant.

## **OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR**

### **◆ Mise à disposition d'un espace réservé aux parents**

L'espace-jeu Pirouette est un espace aménagé pour accueillir de jeunes enfants et leurs parents. Il a été mis en place pour répondre à un besoin observé par l'équipe pour un soutien à la parentalité qui se poursuit à Tintinabulle ;

Chaque lundi de 9h à 12h, l'éducatrice de jeunes enfants intervient pour proposer aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants, un moment d'échanges, des activités pour les petits.

### **◆ Implication des parents dans les activités pour les enfants**

Il est fait appel aux parents lors de sorties (visite aux serres, école de musique, médiathèque...) ou lors d'ateliers spécifiques.

Un lien existe avec les assistantes maternelles de Chartres de Bretagne afin de créer un relais pour les familles pour trouver un mode de garde.

Les parents sont invités à des réunions d'information et de réflexion, dans le cadre P.E.L. (Projet Educatif Local), à l'intérieur duquel s'inscrit le Contrat Enfance- Jeunesse.

Chaque anniversaire est fêté à l'occasion des goûters. Les parents apportent un gâteau et le héros de la journée souffle les bougies en écoutant des chansons traditionnelles et en se laissant photographier pour le souvenir.

2 fois par an (en juin et à Noël) il est organisé une petite fête où les parents sont conviés. Cela peut prendre la forme d'un spectacle , d'une présentation de photos, d'une mise en scène de comptines et chansons,... Quelque soit la formule retenue, cela se termine toujours par un moment convivial autour d'un goûter.

### **◆ Liens avec les différentes structures de Chartres**

La médiathèque : moment lecture

Les écoles : classes passerelles

Le centre culturel Pôle Sud : spectacles

Les serres municipales : visite, plantations

Les assistantes maternelles via Pirouette

Les petits Polyglottes

L'école de musique et de danse Jean Wiener

PMI : lien avec le médecin, la puéricultrice.

Les assistantes sociales.

SOS Urgences Maman

Par ses partenariats, ses outils propres, son équipe pluridisciplinaire, Tintinabulle accompagne ce petit être en devenant qu'est l'enfant et soutient ses parents dans leur rôle.

« Accueillir le petit enfant humainement, c'est accueillir ses parents » Daniel COUM

Fait à Chartres de Bretagne

Le .../.../2010

Le Maire, Philippe BONNIN



